



BOUSSAC

● BULLETIN COMMUNAL



NOVEMBRE 2025

Sommaire :

| | |
|---|----|
| Numéros utiles..... | 2 |
| La mairie vous informe | 3 |
| Animations et dates à retenir..... | 4 |
| Calendrier des matchs de l'ESSOR | 7 |
| Une cuisson au feu de bois plebiscitée | 8 |
| Soyez « acteurs » du niveau du Lézert..... | 9 |
| Balade en Lauragais pour les infatigables | 10 |
| Les marcheurs à la Davalada..... | 11 |
| Les « voisinades » au village de Fraysse | 13 |
| Le carrefour Courbenac-Grandsagnes sécurisé | 14 |
| Jour de Grande Lessive à l'école | 15 |
| Echos de l'Essor | 16 |
| C'était soupe au fromage avec la Taverne d'Albert.... | 17 |
| PV de la réunion du 5/09/2025 | 18 |
| PV de la réunion du 03/10/2025 | 19 |
| L'idée recette | 21 |
| Le coin des enfants | 22 |



Rédaction - diffusion :
Commission Communale de l'information

Édito :

Bonjour à toutes et à tous,

Voilà le dernier bulletin municipal de l'année et peut-être le dernier de la mandature actuelle. En 2026, il se déclinera différemment ; n'oubliez pas que pour le faire vivre, il faut la participation de toutes les associations et d'un correspondant presse qui relate l'ensemble des animations ; j'insiste sur l'appel qui vous est fait par Alain PUECH pour le remplacer à ce poste ; n'hésitez pas à le contacter, il vous indiquera avec plaisir et passion, les « ficelles du métier » ou toute question que vous pouvez vous poser.

Vous le verrez dans ce numéro, la magnifique réussite de l'action "Octobre rose" qui a permis de récolter plus de 2 600 € de dons. Merci à Elodie Bégué et son salon rose avec la participation de nombreux exposants très impliqués ; merci à l'association des marcheurs qui a très bien préparé les 2 circuits qui ont rassemblé plus de 100 personnes ; merci à Ségala Cancer qui portait l'opération. Je ne doute pas que le Téléthon prévu le 6 décembre, ait autant de succès à travers les belles animations proposées.

Autre sujet important, la modification du carrefour de la Baraque de Cussan avec la RD911, où c'est la priorité à droite qui s'applique. Cela nécessite le déplacement du point d'apport volontaire des ordures ménagères qui va se retrouver un peu plus bas, regroupant les collectes de l'Issanchou, Courbenac et Baraque de Cussan. C'est le 1^{er} pas d'une modification de ces points de collecte devant être réduits dans toutes les communes de la Communauté Pays Ségali.

N'oubliez pas les inscriptions sur les listes électorales avant fin janvier pour les nouveaux arrivants ; élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne fin d'année 2025.

François CARRIERE

NUMEROS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 69 02 63

@-mail : mairie@boussac-aveyron.fr

Site internet : <http://www.boussac-aveyron.fr>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30 à 17h00

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h à 12h30

Samedi : 9h à 12h30

Fermeture le mercredi et le dernier samedi du mois

PERMANENCE DU MAIRE SUR RENDEZ-VOUS

Fermeture du secrétariat :

Du 24 décembre 2025 au 4 janvier 2026

En cas d'urgence, contact : M. le Maire au 06.34.26.49.95

BIBLIOTHEQUE

44 Rue de la mairie 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 74 79 82

@mail : bibliothequeboussac@gmail.com

Site internet : <http://reseau.bibliotheque.baraqueville.fr/>

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 16h à **18h30**

Samedi : 10h à 12h

Et le 1^{er} dimanche du mois.

Contact : Mme JANKOWSKI Sandrine au 06 06 45 37 98

ECOLE

104 Rue du Centre 12160 BOUSSAC

Tél 05 65 72 31 50

@mail : 0120189R@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Marion VERDIER

SIVOS DU PAYS SEGALI

116, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 47 96 52

Pour toutes questions sur les services périscolaires, vous pouvez vous connecter via le lien suivant :

[Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) ou accueil@sivospayssegali.fr

PAYS SEGALI COMMUNAUTE

100, Place René Cassin 12160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 69 27 43

Pour toutes questions sur les services gérés par l'intercommunalité, vous pouvez vous connecter aux liens suivants : [Accueil / e-portail \(berger-levrault.fr\)](#) et www.payssegali.fr,

LA MAIRIE VOUS INFORME

ELECTIONS MUNICIPALES 2026



CE QUI CHANGE DANS LE MODE DE SCRUTIN :

À partir des élections municipales de mars 2026, les communes françaises de moins de 1 000 habitants, dont Boussac, connaîtront un changement majeur dans leur mode de scrutin. **Le Parlement a adopté le 7 avril 2025 une réforme qui généralise le scrutin de liste paritaire aux petites communes, mettant fin au système de panachage en vigueur.**

CONCRÈTEMENT

AVANT 2026 : LE PANACHAGE

les électeurs des communes de moins de 1 000 habitants pouvaient composer librement leur bulletin de vote en rayant ou ajoutant des noms de candidats, même issus de listes différentes.

APRÈS 2026 : LE SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE

Dès 2026, les communes devront adopter un scrutin de liste paritaire, déjà en vigueur dans les communes de + de 1000 habitants. Les listes devront respecter l'alternance femme-homme, favorisant ainsi une meilleure représentation des femmes dans les conseils municipaux, où elles ne représentaient que 37,6 % des élus.

MESURES D'ADAPTATION POUR LES PETITES COMMUNES

- **Listes incomplètes autorisées** : Les listes pourront compter jusqu'à 2 candidats de moins que le nombre légal de sièges à pourvoir. Ex : une commune nécessitant 15 conseillers pourra présenter une liste de 13 candidats.
- **Élections complémentaires simplifiées**
- **Élection des adjoints au maire** : Les adjoints seront élus au scrutin de liste paritaire.

EN RÉSUMÉ

À partir de 2026, les élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants se dérouleront selon un scrutin de liste paritaire, mettant fin au panachage.

Pour voter, inscrivez-vous sur les listes électorales jusqu'au 6 février 2026.



ATTENTION !
Aux élections municipales de mars 2026, vous ne devez pas rayer de noms sur les listes sinon votre bulletin ne sera pas valide !

ADRESSAGE

Depuis 2021, toutes les adresses de la commune ont été normalisées avec :

un numéro + un nom de voie.

Cela permet aux services postaux de pouvoir distribuer le courrier dans des conditions optimales et à vous de le recevoir.

Merci de veiller à indiquer vos nom et prénom sur votre boîte aux lettres.

RECENSEMENT DES JEUNES À 16 ANS

- Les jeunes gens et jeunes filles nés en 2008 doivent se faire recenser en mairie à partir de leur date d'anniversaire.
- Merci de vous munir de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.
- **Le recensement est obligatoire et donne des droits.**

ANIMATIONS - DATES À RETENIR

Une cérémonie hommage est organisée le **11 novembre 2025** par la mairie
Rendez-vous parc de l'église à 11h00 - Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur

L'Association des Parents d'élèves

organise son quine le **dimanche 16 novembre 2025** à partir de 14h00 à la salle des fêtes de Boussac
Les bénéfices récoltés servent à l'organisation de sorties scolaires pour les enfants de l'école.

Aînés de Boussac-Vors :

Prochaine rencontre : **mardi 18 novembre** à la salle des fêtes de Boussac.
L'assemblée générale aura lieu le **mardi 9 décembre 2025** à la salle des fêtes de Boussac.
Ces rencontres sont réservées aux adhérents. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de
M. BRAS Serge, le président 06.87.72.65.98 si vous souhaitez rejoindre l'association.

L'Association « *Sur les chemins de Boussac et du Ségalal* »

Chaque semaine, l'association vous propose une randonnée.
Renseignements auprès de : Martine 06.26.65.98.31 ou chemins.segala12@gmail.com

Téléthon : Samedi 6 décembre 2025

Une journée de soutien est organisée sur la commune avec la participation des associations communales
L'association « *Bruit de couloirs* » proposera son spectacle à 20h45 à la salle des fêtes. Entrée 8 €
Tous les bénéfices de cette journée seront reversés au profit de l'AMF Téléthon

Animation noël : Samedi 13 décembre 2025 à partir de 15h00

Une animation vous est proposée par la commune pour les enfants, avec la participation des associations. Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

L'ESSOR de Boussac organise le Quine de l'Essor
Dimanche 4 janvier 2026 à 14h00 à la salle des fêtes de Boussac
(retrouvez le calendrier des matchs de l'Essor page 7 du bulletin)

La municipalité présentera ses vœux à la population le
Dimanche 11 janvier 2026 à 10h30 à la salle des fêtes.
A l'issue de cette manifestation, le pot de l'amitié vous sera offert

Le Comité d'Animation et de Loisirs tiendra son assemblée générale
le vendredi 16 janvier 2026 à 20h00 à la salle des fêtes de Boussac. Si vous souhaitez participer à l'animation du village n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.

L'association « LA TAVERNE D'ALBERT », vous propose une vente de galette le
Dimanche 18 janvier 2026 (cuites au four à pain de Boussac) cf. affiche page suivante

La Société de chasse organise son repas annuel le **samedi 14 février à 20h00 à la salle des fêtes**.



Ecole de BOUSSAC - APE

Dimanche
16
Novembre

Augmentez vos chances
de gagner un jambon en
estimant son poids !

6€ le carton - 10€ les 2
15€ les 4 - 20€ les 6

Buvette sur place

Venez nombreux

APE Ecole Noëlle et
Yves Dutail Boussac



à partir de 14h00
Salle des fêtes de BOUSSAC



Boussac Fête Noël

SAMEDI 13 DÉCEMBRE
14H - 18H

Le programme arrive prochainement
dans vos boîtes aux lettres



Samedi 6 Décembre
Boussac Soutien Le Téléthon

Téléthon

14h00

Randonnée pédestre
(environ 1h45)

Tarif : 5 € (gratuit pour les
moins de 12 ans).

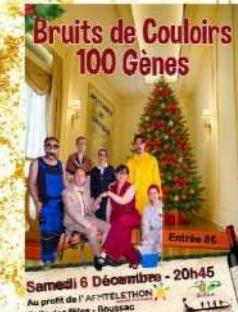
Rassemblement et
inscriptions à la salle des fêtes
Collation offerte à l'arrivée



Journée au profit de l'AFMTELETHON
INNOVER POUR GUÉRIR

20h45

Spectacle
« Bruits de Couloirs 100 Gènes »
À la salle des fêtes
Tarif unique = 8 €
Gratuit pour les enfants
Une collation sera proposée
à l'issue de la représentation



Bruits de Couloirs 100 Gènes





QUINE DE L'ESSOR DE BOUSSAC

DIMANCHE 4 JANVIER
14H00

Salle des fêtes de Boussac

+ de 4 200 €
DE LOTS

A GAGNER :
Jambons, divers chèques cadeaux,
restaurants, colis de viande, paniers garnis,
lots de bricolage, électroménager ...
et de nombreuses surprises à découvrir

PAS D'ORDINATEUR
BUVETTE & GÂTEAUX



AG du Comité
Vendredi 16 janvier 2026
à 20h00



Le Maire présentera les vœux
à la population de BOUSSAC :

Le dimanche 11 janvier 2026
à 10h30

À la salle des fêtes de Boussac.

*À cette occasion,
avec le Conseil Municipal,
il accueillera les nouveaux résidents
de la Commune.*

*À l'issue de cette manifestation,
le pot de l'amitié sera offert*



La Taverne d'Albert



VENTE DE GALETTES

Dimanche 18 janvier 2026

Galettes cuites au four à pain



À partir de 11h
au four à pain

Quantité limitée
(Réservation au 06.74.14.75.03
N'hésitez pas à laisser un message
vocal ou SMS)



EQUIPE 1

EQUIPE 2

SAMEDI 08 NOVEMBRE 2025 - 19H00



MOYRAZES

-

BOUSSAC



DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025 - 15H00



BOUSSAC

-

FOOT SEGALA
RIEUEYR



DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025 - 15H00



U.S. PAYS ALZUREEN

-

BOUSSAC



DIMANCHE 07 DÉCEMBRE 2025 - 15H00



BOUSSAC

-

QUEST AVEYRON FT 2



SAMEDI 10 JANVIER 2026 - 19H00



U.S. LAISSAC BERTHOL

-

BOUSSAC



DIMANCHE 25 JANVIER 2026 - 15H00



BOUSSAC

-

COMBES ES



SAMEDI 07 FÉVRIER 2026 - 19H00



US MONTBAZENS
RIGNAC 2

-

BOUSSAC



SAMEDI 21 FÉVRIER 2026 - 20H00



ARGENCE VIADENE

-

BOUSSAC



DIMANCHE 08 MARS 2026 - 15H00



BOUSSAC

-

F.C. SOURCES DE L'AV 2



DIMANCHE 22 MARS 2026 - 15H00



MERIDIENNE D'OLT F.C.

-

BOUSSAC



DIMANCHE 29 MARS 2026 - 15H00



BOUSSAC

-

MOYRAZES



SAMEDI 11 AVRIL 2026 - 20H00



FOOT SEGALA
RIEUEYR

-

BOUSSAC



DIMANCHE 09 NOVEMBRE 2025 - 15H00



AR MANHAC

-

BOUSSAC 2



DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025 - 15H00



BOUSSAC 2

-

J.S. LEVEZOU FOOT 3



DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025 - 15H00



BOUSSAC 2

-

OL. CASTANET



DIMANCHE 07 DÉCEMBRE 2025 - 13H00



BOUSSAC 2

-

HAUT LEVEZOU 2



DIMANCHE 11 JANVIER 2026 - 15H00



BOUSSAC 2

-

LUC PRIMAUBE F.C. 4



DIMANCHE 25 JANVIER 2026 - 15H00



F.C. NAUCELLOIS 3

-

BOUSSAC 2



DIMANCHE 08 FÉVRIER 2026 - 15H00



BOUSSAC 2

-

AR MANHAC



DIMANCHE 22 FÉVRIER 2026 - 15H00



J.S. LEVEZOU FOOT 3

-

BOUSSAC 2



DIMANCHE 22 MARS 2026 - 15H00



BOUSSAC 2

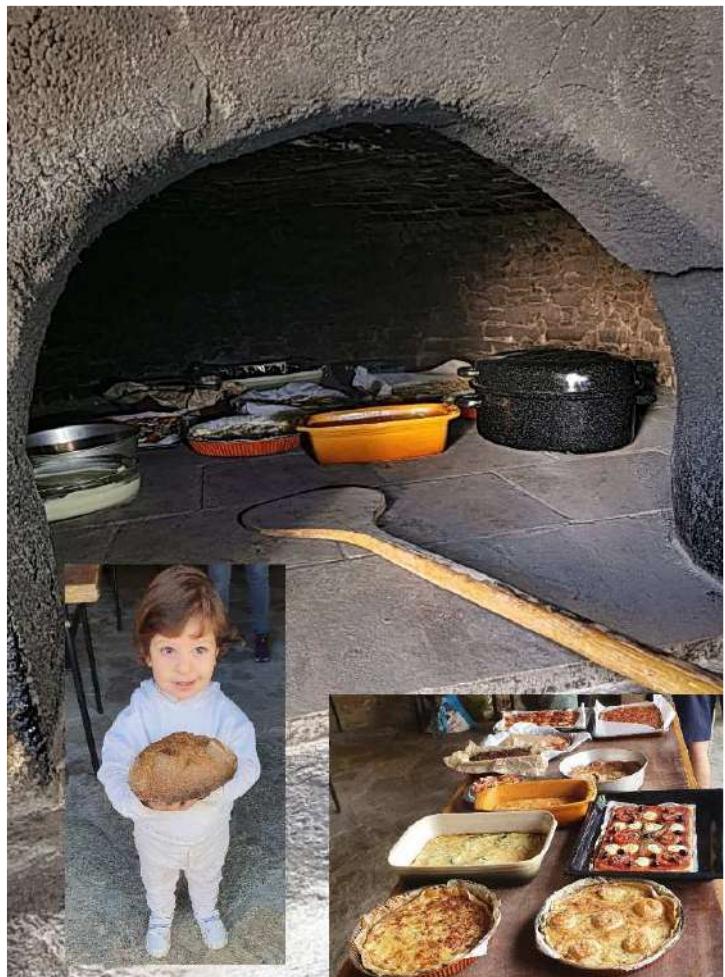
-

SAINT MARTIAL



UNE CUISSON AU FEU DE BOIS PLEBISCITÉE

En ce dimanche 7 septembre « la taverne d'Albert » avait programmé sa journée « four ouvert » pour toutes celles et ceux qui souhaitaient venir faire cuire leurs diverses préparations. Depuis deux jours le four était mis en chauffe pour être fin prêt de bonne heure afin de recevoir une première fournée de pain. Au bout d'une heure une vingtaine de *Michous* à la farine de meule arboraient leur croute dorée à souhait. Après avoir remis quelques fagots à bruler, chacun avait ensuite accès à la sole chauffée à plus de 250° pour la cuisson de pizzas, quiches, tartes, poulet et bien d'autres encore. Le four bien garni a ainsi permis à de valider à chacun la labellisation « cuit au feu de bois ».



SOYEZ « ACTEURS » DU NIVEAU DU LEZERT

Sous le pont de Membre coule le Lézert, grossi en amont par le ruisseau de GRANDSAGNES. Depuis quelques semaines déjà on a pu y constater l'installation d'une échelle limnimétrique en bordure du cours d'eau. Ces échelles spécifiquement graduées sont installées verticalement (plus rarement de manière inclinée) pour mesurer le niveau d'eau.

A l'initiative de l'EPAGE VIAUR une vingtaine de sites ont été installés sur la diversité des cours d'eau du bassin versant. Un pupitre d'information apporte des explications sur la démarche et l'intérêt de cette installation qui réside dans le fait d'avoir un côté participatif. En effet, un support permet de poser son portable afin de prendre un cliché de l'échelle limnimétrique, après quoi un QR code vous ramène sur un formulaire à remplir sur le site de l'EPAGE VIAUR (date, hauteur sur échelle, photo).

Cette science participative présente l'avantage d'améliorer la connaissance et l'amélioration du fonctionnement du bassin versant. Cet aspect ludique invite chacun d'entre vous à rechercher et participer ainsi à la vie de nos cours d'eau. La démarche ne se limite pas uniquement à cette action, il est également possible de faire état de diverses informations sur la flore, la faune, ou de tout problème éventuel relevé.



BALADE EN LAURAGAIS POUR LES INFATIGABLES

Près d'une cinquantaine d'infatigables se sont retrouvés pour leur sortie d'automne à l'espace Raymond LACOMBE. Si certains avaient un peu de retard c'est qu'ils avaient certainement oublié de monter le REVEL. Pardonnez ce raccourci facile, mais la destination de la journée devait bien conduire le groupe dans cette localité du nord-est de la haute Garonne. Arrivés sur place le groupe fut scindé en deux avec deux guides qui firent découvrir, d'une part la ville et son histoire et l'autre le musée de la marqueterie. Construite dans la période glorieuse des édifications de bastides son centre historique est en tout point symbolique de ces édifications avec leur place centrale carrée entourée d'arcades abritant les passages couverts. A noter une belle halle, en cours de restauration qui trône au milieu de cette place. La création tardive de cette bastide a bénéficié de l'expérience accumulée lors des constructions précédentes. Située en Lauragais, la ville connaît une période prospère de par ses cultures et la production de Pastel entre autres. Au musée de la marqueterie ce fut l'émerveillement des chefs d'œuvres réalisés par ces maîtres artisans (une centaine dans les années 1960, une concentration inégalée). La finesse de ces pièces laissait imaginer la dextérité et le talent requis pour un tel résultat. Ce fut également l'occasion de découvrir de vieux outils ainsi qu'un large panel d'essences de bois différentes.

Départ ensuite vers la destination toute proche du lac ST FEREOL pour le déjeuner. Après la pause repas, direction vers le RESERVOIR, un musée qui permet d'avoir une explication détaillée du canal du midi : Son historique, sa réalisation, l'œuvre titanique de Paul RICQUET creusé par 12 000 ouvriers (pelle, pioche, paniers) Le lac de ST FEREOL quant à lui fut réalisé grâce au premier barrage construit en France. Sa vocation était d'avoir une réserve d'eau pour alimenter le canal au niveau de son point haut. Découverte au pied du barrage de la galerie, agrémentée de jeux de lumière et de la salle des robinets : Une gestion du lâchage d'eau, gérée aujourd'hui par une vanne électronique.

Une pause gouter près du lac et ce fut ensuite le chemin du retour.



LES MARCHEURS A LA DAVALADA

Ils étaient 22 marcheuses et marcheurs du club de randonnée à prendre la direction de STE GENEVIEVE SUR ARGENCE pour aller parcourir la très renommée DAVALADA. Un temps superbe devait accompagner le groupe tout au long de cette journée que l'on peut allègrement ranger dans l'armoire aux bons souvenirs. Après les formalités d'usage faites, c'était le départ en bus pour le village de LACALM avec une pomme offerte en prélude des pauses gastronomiques qui devaient suivre. Noyés dans le flot des 1200 participants, chacun avance à son rythme tout en appréciant ce cadre magnifique dont on ne se lassera jamais qui est le plateau de l'AUBRAC et de ses belles vaches éponymes. Première pause au buron de la Boule pour un petit café et fouace afin de poursuivre le chemin vers le mazuc des Contrats où chacun pouvait recharger les accus avec un bon pounți et un vin chaud du même acabit. La DAVALADA se poursuivait au travers des grands espaces en empruntant drailles et autres chemins. La traversée d'une forêt de hêtres fut très appréciée avec les feuillages qui ont amorcé leur métamorphose automnale, ainsi que le franchissement des ruisseaux de montagne où les truites se promènent allègrement. Le bien nommé buron de la Ponchona, situé sur une truque fut également bien prisé pour ses rafraîchissements et l'apéritif aux tonalités locales, consommé avec modération. Juste une petite descente et c'était l'arrivée à ALPUECH avec cerise sur le gâteau, ou plus exactement aligot dans l'assiette pour une restauration locale aux sons de l'accordéon et de la cabrette. Pour clore ce périple, une longue descente en pente douce conduisait au terme de cette randonnée qui avait pour terme le village de GRAISSAC. Quelques derniers rafraîchissements et reprise de l'autocar pour rejoindre STE GENEVIEVE. Une belle journée, pleine de sérénité, d'amitié et de convivialité où chacun a pu apprécier ce superbe environnement. On se doit de féliciter et remercier les dizaines de personnes qui participent à cette organisation gracieusement en rappelant encore une fois l'importance du bénévolat qui fait vivre un village, une région, un pays.



Une belle DAVALADA et de bons souvenirs



LES « VOISINADES » AU VILLAGE DE FRAYSSE

La période COVID avait mis à mal les rencontres et plus particulièrement les repas de village très prisés pour cimenter les relations privilégiées entre habitants du village. Les conditions ont autorisé petit à petit ce type de retrouvailles et c'est ainsi que tout récemment les habitants du village du FRAYSSE et de sa périphérie se sont réunis. La grange aménagée de Gaël ENJALBERT a reçu une cinquantaine de personnes pour partager un repas autour d'une paella. Une cinquantaine d'habitants et anciens habitants du village ont ainsi pu apprécier ces quelques bons moments privilégiés. Certains ont même prolongé la soirée autour d'une soupe au fromage brillamment concoctée par Jean Paul MOYSSET. Des échanges bien plus simples et efficaces que tous ceux répandus sur ces réseaux qui n'ont souvent que le nom de social.



LE CARREFOUR COURBENAC-GRANDSAGNES SÉCURISÉ



Des travaux de voirie sont en cours d'achèvement sur le territoire communal. Il s'agit en l'occurrence de la modification du carrefour qui concerne les routes de COURBENAC et GRANDSAGNES accédant au CD 911. La particularité de celui-ci est que ces routes débouchent conjointement sur la voie départementale avec un angle d'accès très ouvert pour ce qui concerne la route de COURBENAC. Cette configuration pouvait engendrer des conditions de circulation complexes pour ne pas dire parfois dangereuses. Afin d'y remédier la municipalité a programmé des travaux qui ont consisté à faire un

barreau qui vient greffer la route de COURBENAC à celle GRANDSAGNES permettant ainsi d'avoir une partie commune d'une centaine de mètres. Cet aménagement permettra ainsi d'avoir un accès perpendiculaire et bien sécurisé sur le CD 911. Dans le cadre de cet aménagement une aire de covoiturage a pu être réalisée et l'espace des containers située à proximité sera déplacée en aval sur la route de COURBENAC. C'est l'entreprise BOUDOU de TAURIAC DE NAUCHELLE qui a assuré ces travaux de terrassement et d'élaboration de la nouvelle voie tandis que les finitions de goudronnage ont été confiées à l'entreprise COLAS.



JOUR DE GRANDE LESSIVE A L'ECOLE

Les plus anciens ont connu la grande lessive qui consistait à laver le linge de plusieurs semaines sur une programmation journalière, souvent aux lavoirs de village. Quand on parle de grande lessive de nos jours, il faut l'associer à une opération internationale qui est réservée au domaine de l'art. Cette journée a eu lieu récemment dans les écoles et les élèves de l'école Yves et Noëlle DUTEIL y ont participé. La mission était de réaliser des dessins sur le thème « Nuit et jour, réfléchir les lumières ». C'est avec beaucoup d'imagination et de créativité qu'ils ont pris ce sujet à cœur pour composer de très beaux dessins, colorés et originaux. Comme pour les grandes lessives d'autan ils ont ensuite étendu leurs œuvres sur un fil tendu dans la cour par l'agent communal. On pouvait apprécier depuis la rue cette guirlande colorée qui a transformé la cour de récréation en une exposition temporaire du plus bel effet.



ECHOS DE L'ESSOR

Nos footballeurs ont repris le chemin des stades. L'équipe une est positionnée en milieu de tableau et a pris de précieux points en début de saison. Les réservistes quand à eux sont dans le peloton de tête.



C'ÉTAIT SOUPE AU FROMAGE AVEC LA TAVERNE D'ALBERT



La taverne d'Albert ne tarit pas d'idées pour allumer le four afin d'y cuire toutes sortes de mets. Comme il y avait un reliquat de pains assez conséquents depuis les dernières cuissons, leur utilisation toute naturelle fut de les utiliser pour faire une soupe au fromage. Cette savante alchimie avec pain, fromages, choux, oignons, et la touche finale de chacun en fait un plat incontournable de la région. Préparée dans une dizaine de plats, cette soupe gratinée à souhait fut très largement appréciée par

75 personnes qui ont ainsi pu la déguster à la salle des fêtes. La prochaine chauffe du four est prévue pour les galettes des rois au mois de janvier.



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2025

Absents et excusés : Néant

Monsieur le maire demande au conseil municipal, qui l'accepte, de rajouter un point à l'ordre du jour concernant une demande d'aide sociale.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

SMELS : extension du périmètre : Conformément aux statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala, la commune doit délibérer pour valider l'adhésion des communes de Flavin, Le Vibal, Pont De Salars, Prades De Salars, Salmiech Et Tremouilles, pour la compétence « Assainissement collectif ». Le Conseil Municipal se prononce favorablement à cette extension.

Redevance ADOUR GARONNE : fixation de la contre-valeur : Suite à une erreur sur la délibération du 13 décembre 2024, le conseil municipal doit délibérer sur le montant de la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assainie, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025. Le Conseil Municipal fixe à 0,105 € / m³ le montant de la contre-valeur à appliquer sur les factures d'assainissement collectif.

Modification « carrefour de Grandsagnes et RD 911 » : Monsieur le Maire rappelle le projet de sécurisation du carrefour de Grandsagnes avec la RD 911. La sortie de la route de Grandsagnes sera déplacée sur la route de l'Issanchou, à la Baraque de Cussan. Un échange de terrain doit se faire entre la commune et Mme BOUYSSI Colette. Le Conseil Municipal accepte l'échange de terrain avec Mme BOUYSSI Colette et autorise le maire à signer l'acte de régularisation chez le notaire.

Congrès de L'association des Maires de France : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le prochain congrès des maires de France se tiendra du 18 au 20 novembre 2025 à Paris. Ce congrès étant pour certains élus leur dernier, il convient de s'inscrire suffisamment tôt pour bloquer l'hébergement et le transport. Mme CLEMENT, présidente de la PSC, est à la recherche d'un hébergement à tarif accessible pour les participants de la Communauté de communes. Les frais d'inscription au congrès seront pris en charge pour la commune. Trois élus sont intéressés pour participer ce congrès.

Cession école à la commune suite à transfert de compétence : Monsieur le Maire rappelle que la compétence école n'est plus exercée par la communauté de communes depuis le 1^{er} juillet 2020. Par délibération n°66 du 17 décembre 2021, la commune a acté le retour des biens de l'école. Toutefois, le bâtiment n'a pas encore été transféré. La Commune a adhéré au service « rédaction des actes en la forme administrative » d'Aveyron Ingénierie, afin de pouvoir effectuer ce transfert. Le Conseil Municipal doit autoriser M. Jacques MAUREL, 1^{er} adjoint à signer l'acte correspondant, afin que le Maire puisse l'authentifier.

École / SIVOS Pays Segali : Monsieur le Maire indique que 62 élèves ont fait leur rentrée. Tout s'est bien passé. 3 enfants inscrits en TPS feront leur rentrée en janvier 2026. Une visite de l'inspectrice d'académie est prévue le vendredi 12 septembre à partir de 13h20. La réunion de rentrée aura lieu le 15 septembre à 18h30. Il n'y pas eu de réunion du SIVOS depuis la dernière réunion.

Projet de zonages à la Baraque de Cussan : Monsieur le Maire fait un point sur les projets de la Baraque de Cussan. En effet, le projet de zone économique est lancé mais il faut qu'il soit validé par les personnes publiques associées pour que le projet voit le jour. Parallèlement à la zone économique, la commune envisage une zone urbaine, avec la réalisation d'un lotissement qui pourrait comprendre 10 à 12 lots. La commune doit réviser son PLU et déclasser des parcelles inscrites en zone AU2 pour compenser la constructibilité sur cette zone.

Monsieur Jacques MAUREL intervient pour lire la remarque qu'il a inscrite sur le registre ouvert au public concernant le PLU. Il revient sur le projet de l'ilot du vieux château. Selon lui, il faudrait que la commune puisse acquérir les parcelles du centre du village pour créer un espace « convivial » et de rencontre au cœur du village.

Monsieur le Maire précise qu'il a demandé une étude au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) de l'Aveyron pour l'aménagement du cœur de village. De plus, il estime qu'une étude sur la globalité des terrains doit être réalisée.

Pays Segali Communauté :

VOIRIE : les travaux sur la route de la Pouffre n'ont pas tenu suite aux précipitations de ces derniers jours. Il faudrait voir avec les techniciens de la communauté. De plus, des travaux sont à prévoir route des lagunes à Boussac. L'entreprise Boudou TP devait intervenir avant de débuter les travaux à Grandsagnes.

Le rendez-vous avec Georges Pouget est prévu le 3 novembre 2025 à 9h00 à la mairie pour parler du programme voirie 2026.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES : une réunion a eu lieu début juillet avec la commission OM et les agents de la communauté de communes. Afin de pouvoir faire des économies, mais aussi de rationaliser le service, il est envisagé de regrouper et de réduire les points de collecte. Concernant le village de Boussac, le point du cimetière sera agrandi, un nouveau point sera créé à l'impasse du Levant, mais les points de L'Eminade, de la Taverne, les Pradels, la Curade seraient supprimés. Les points de l'Issanchou et Courbenac seraient regroupés à la Baraque de Cussan, les points de Bouteescur et Bouteescrou seraient regroupés à La Carmélie. Ces modifications sont à l'étude mais la mise en place se fera sur plusieurs années. L'objectif est de réduire le nombre d'arrêts, pour gagner du temps, faire des économies et solutionner le problème du manque de personnel.

Les élus ne sont pas satisfaits de ces propositions, car à l'heure où on parle d'écologie, les habitants vont devoir prendre leur voiture pour jeter leurs déchets.

Demande d'aide sociale : Monsieur le Maire a reçu une demande d'aide sociale d'une famille en difficulté. Cette famille a déjà sollicité la commune par le passé. Le Conseil Municipal refuse l'octroi d'une aide au vu des justificatifs présentés.

Questions diverses

- Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, une réunion avec les agriculteurs de la commune est organisée par la chambre d'agriculture le mercredi 17 septembre 2025 à la salle des fêtes.
- Monsieur le Maire indique que la commission voirie se réunira le lundi 8 septembre à 20h30 pour faire un point sur le tableau général de classement de la voirie servant au calcul de la DGF.
- La réunion avec les associations pour l'organisation des manifestations de fin d'année aura lieu le jeudi 2 octobre à 20h30 à la mairie. Une convocation sera expédiée le moment venu.
- Monsieur le Maire indique que le 7^{ème} salon du « fabriqué en Aveyron » aura lieu le vendredi 26 septembre à Baraqueville.
- Monsieur le Maire sollicite les agriculteurs conseillers municipaux afin de savoir quand le terrain de football pourrait être utilisé suite au semis. Monsieur le Maire indique qu'il prendra un arrêté pour interdire le terrain jusqu'au 15 septembre minimum.
- Monsieur le Maire indique qu'il a eu des visites pour les terrains de l'Eminade. Deux personnes se sont positionnées pour acheter les 2 lots restants.
- Monsieur le Maire fait part d'une demande d'un locataire sollicitant la privatisation d'un terrain jouxtant sa location. Le conseil municipal rejette cette demande.
- Monsieur le Maire présente une plaquette qu'il a reçu de l'éco organisme Alcome pour la réduction des mégots dans l'espace public. Une délibération sera nécessaire si ce projet peut être mis en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 OCTOBRE 2025

Absents et excusés : GAYRARD Patrick, SOULIÉ Jean-Marc.

Monsieur le Maire demande au conseil de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant une demande de subvention au titre du FAL. Le conseil valide ce rajout.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu et le procès-verbal de la dernière séance.

Acceptation d'un don d'un administré : Monsieur le maire indique qu'un administré lui a remis un chèque de 1500 € pour soutenir les projets de la commune. Le conseil municipal accepte ce don librement consenti et sans contrepartie.

Mise à jour du tableau de la voirie communale : Monsieur le maire indique que la commission voirie s'est réunie afin de mettre à jour le tableau de classement de la voirie communale (route et chemins communaux) ouverte à la circulation publique. Ce tableau permet de recenser les voiries sur lesquelles la commune effectue des travaux d'entretien et de permettre d'ajuster la dotation globale de fonctionnement versée par l'état aux communes. Le conseil municipal approuve le tableau présenté.

Vente des terrains de l'Eminade : Monsieur le maire indique qu'il a reçu des personnes pour l'acquisition des deux derniers terrains du lotissement l'Eminade.

Le conseil municipal autorise leurs ventes. Il autorise également le maire à signer les actes notariés.

Travaux mur du cimetière : demande de DETR : Monsieur le maire indique qu'une demande de DETR avait été déposée auprès de la sous- préfecture pour les travaux sur le mur de soutènement de la mairie. Il indique avoir rencontré monsieur le sous-préfet car des travaux plus urgents sont à prévoir sur la façade ouest du mur du cimetière. Celui-ci lui a confirmé la possibilité de reporter les crédits alloués, sur les travaux du cimetière. Le conseil municipal valide ce nouveau projet et son plan de financement.

Ecole / SIVOS du Pays Segali : Depuis le mois d'avril, il n'y a pas eu de réunion du Conseil Syndical du SIVOS.

Le PEDT (projet éducatif de territoire) est en cours de renouvellement sur le territoire du Pays Ségal pour la période 2026 à 2029. Ce projet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école qui doit avoir lieu le 16 octobre 2025.

La réunion de rentrée de l'école a fait ressortir des problèmes au niveau du transport scolaire. Des échanges avec l'entreprise Chauchard sont en cours pour la résolution de ces problèmes.

Pays Segali communauté : modification des attributions de compensation

La CLET (commission locale d'évaluation des charges) s'est réunie le 9 septembre afin de réévaluer les charges liées aux transferts de compétences des accueils collectifs de mineurs, des structures petite enfance et des relais petite enfance. La participation de la commune est donc revue à la hausse pour ces trois compétences. Le conseil municipal valide ces augmentations.

Monsieur MAUREL Jacques a participé à la réunion des maires de la communauté de communes en l'absence du maire. Un rendez-vous est prévu le lundi 3 novembre dans les locaux de la CC. La commission communale « urbanisme » sera convoquée afin de participer aux travaux. La réunion voirie prévue ce jour devra être déplacée.

Les travaux de Grandsagnes sont quasiment terminés. Le carrefour est modifié. L'entreprise a fait un bon travail. Il reste à réaménager l'espace poubelle ; un container verre a été rajouté. Monsieur le maire va rencontrer M. AT du Conseil Départemental pour envisager la création d'une aire de co-voiturage.

Demande de subventions au titre du FAL : Monsieur le maire indique que les travaux de modification du carrefour de Grandsagnes peuvent bénéficier d'une subvention au titre du fond d'action locale. La demande doit être déposée avant le 15 octobre 2025 pour examen de la commission départementale. Le conseil valide cette demande.

Questions diverses :

- Aveyron Ingénierie : l'assemblée générale aura lieu le 4 novembre 2025 à 15h00 à Baraqueville.
- Aveyron innovation : afin d'accompagner les mutations sociales et technologiques et de répondre aux défis du changement climatique, le département a initié la création de l'agence aveyron innovation. Elle porte l'ambition de faire de l'Aveyron un territoire connecté et durable, innovant et attractif. Cette nouvelle structure regroupe le SIEDA le SMICA et le Département. Elle sera financée par les communautés de communes à raison de 7-8 € par habitants.
- Le maire a sollicité l'office de tourisme pour la création d'un QR code qui devait être placé au niveau de la borne de recharge pour véhicules électriques afin de permettre aux personnes de visiter le village durant l'attente de la recharge de leur véhicule. En scannant ce QR code, un lien s'ouvrira vers la brochure « flânerie à Boussac ».
- La sortie du conseil municipal a lieu le samedi 11 octobre. Le rendez-vous pour le départ est fixé à 8h00 devant la mairie.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 14 novembre à 20h30

L'ordre du jour de la séance étant épuisée, la séance est levée à 22h45.

L'IDÉE RECETTE



La Poireauflette

- 8 poireaux moyens
- 1 reblochon
- 100 g de lardons allumettes
- 20 g de beurre
- sel
- poivre

Éliminez les 3/4 du vert des poireaux.

Fendez les blancs, lavez-les plusieurs fois et égouttez-les.

Faites-les cuire 10 min à la vapeur.

Pendant ce temps, faites dorer les lardons à sec dans une poêle.

Préchauffez le four à 180° (th 6) et beurrez un plat à four.

Disposez les poireaux dans le plat, salez (peu) et poivrez-les.

Parsemez de lardons grillés.

Ôtez un peu de croûte du reblochon et découpez-l'en lamelles. Recouvrez les poireaux de lamelles de fromage et enfournez pour 25 min environ, jusqu'à ce que le fromage soit gratiné.

Que boire avec ?

Couleur du vin : blanc

Appellation : une roussette-de-savoie

Région : Savoie

LE COIN DES ENFANTS



**La boîte aux lettres du Père Noël
s'installe à la Mairie du 1/12 au 15/12**

Cher Père Noël

Cette année, j'ai été

Sage comme une image

Moyen sage



Presque sage
(Des petites bêtises de rien du tout, ça compte pas !)

Ma liste de jouets préférés

Mon prénom :



1 2 3 4 5 6 7 8 9

RETRouve LES MOTS.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| t | i | s | a | p | i | n | p | b | m | p | r |
| i | r | p | s | è | o | j | o | u | e | t | d |
| g | s | a | h | r | é | o | u | o | r | r | é |
| g | r | l | i | e | g | t | p | h | d | a | c |
| g | u | n | b | n | c | u | é | o | é | i | o |
| s | a | i | n | o | e | l | e | t | c | n | r |
| c | e | t | r | ë | e | a | r | t | e | n | a |
| u | d | u | r | l | d | h | u | e | m | a | t |
| r | a | l | i | l | a | i | n | a | b | i | i |
| u | c | o | n | o | u | n | o | u | r | s | o |
| b | t | u | t | t | e | s | d | l | e | i | n |
| é | h | l | c | r | l | a | o | e | l | e | s |

PERE-NOEL, TRAINEAU, RENNE, HOTTE, SAPIN,
LUTIN, DECORATIONS, ETOILE, GUIRLANDE,
DECEMBRE, JOUET, TRAIN, POUPEE, NOUNOURS,
CADEAU





VOS PHOTOS



Restez connectés ! Vos photos sur le prochain bulletin



Les élèves de l'école au Concours Limousin

